

Cartographie des coupes rases en forêt française

29 mai 2026

L'association Canopée a publié en février 2026 un rapport sur les coupes rases dans les forêts de l'Hexagone. Les surfaces concernées entre 2018 et 2024 ont été estimées à partir de données satellitaires. La méthode développée définit les coupes rases comme les parcelles forestières où la hauteur de la végétation a diminué d'au moins cinq mètres entre deux années consécutives et dont la hauteur post-coupe est inférieure à huit mètres. D'après les résultats, les coupes rases auraient porté sur 367 milliers d'hectares au cours de la période étudiée (figure), soit 61 000 ha chaque année en moyenne, ce qui représente environ 10 % de l'ensemble des surfaces concernées par des coupes. Selon les auteurs, la diminution de la surface affectée chaque année (-27 % sur la période) ne constituerait pas une tendance de fond. Elle serait liée au déclenchement de la crise des scolytes (2018-2020), ayant entraîné de nombreuses coupes sanitaires dans l'est du pays.

Nombre de coupes rases et surfaces concernées en France hexagonale de 2018 à 2024

DATE	NOMBRE DE COUPES RASES	SURFACE TOTALE DE COUPES RASES EN FRANCE HEXAGONALE (HA)
mi-2018-mi-2019	40 785	68 947
mi-2019-mi-2020	36 415	64 503
mi-2020-mi-2021	37 235	66 584
mi-2021-mi-2022	35 957	63 459
mi-2022-mi-2023	32 966	53 843
mi-2023-mi-2024	30 393	50 309

Source : Canopée

Au total, les coupes rases représenteraient entre 11 et 16 millions de tonnes de carbone perdues sur la période, majoritairement issues de la biomasse aérienne des arbres. Les auteurs mettent en garde sur les conséquences écologiques de ces coupes dans certains écosystèmes (forêts anciennes, sites Natura 2000, ripisylves, etc.). Ce rapport, au-delà des chiffres avancés, permet de disposer d'une cartographie fine des coupes rases, à l'échelle de pixels géoréférencés.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

Source : [Canopée](#)